



Achat voiture et annulation crédit

Par **Bullbizarre500**, le 14/12/2014 à 23:02

Bonjour à tous !

Je viens ici chercher une réponse à une interrogation.

J'ai signé ce samedi 13/12 un bon de commande pour une voiture auprès d'un concessionnaire.

Sur le bon de commande figure la mention :
Le véhicule est acheté par le client : Au comptant

Je précise que je n'ai pas versé d'acompte ni d'arrhes.

J'ai un apport et je souhaite financer la différence avec le prix d'achat par crédit.
Le concessionnaire attend donc de ma part les pièces justificatives nécessaires à l'établissement d'une demande de crédit (un dossier, je pense) auprès de leur service de crédit.

Seulement, je me suis rendu compte, un peu tard et un peu penaud, que j'ai peut être signé un peu trop vite.

J'ai eu de la part de ma banque une offre de crédit beaucoup plus intéressante que celle annoncée par le concessionnaire, qui ne m'a d'ailleurs fourni qu'un montant mensuel, aucun papier concernant le crédit, rien qu'un bon de commande pour l'auto (ou il n'est nullement fait mention d'un crédit)

Je ne souhaite pas annuler la vente, je souhaite toujours acheter le véhicule, mais je souhaiterais annuler la demande de crédit auprès du concessionnaire pour en souscrire un auprès de ma banque.

Est-ce donc possible de ne pas souscrire ce crédit auprès de la concession ou suis-je coincé ?

N'hésitez pas à me demander d'autres précisions si le besoin s'en fait sentir, et merci d'avance pour vos réponses !

Par **Visiteur**, le 15/12/2014 à 11:16

Bonjour,

"le concessionnaire, qui ne m'a d'ailleurs fourni qu'un montant mensuel, aucun papier concernant le crédit, rien qu'un bon de commande pour l'auto (ou il n'est nullement fait mention d'un crédit"

Donc où est le souci ? Vous avez acheté une voiture et c'est tout ? Vous prenez le crédit ou vous voulez...?! En tant que commercial il sait très bien que les paroles... pas d'écrit pas d'engagement !

Par **Bullbizarre500**, le 15/12/2014 à 12:16

Bonjour Grenouille,

Tout d'abord merci pour votre réponse qui me soulage un peu !

Ce qui m'a le plus fait peur, c'est que le commercial m'a indiqué ce matin au téléphone "avoir lancé la démarche de crédit" mais il attend encore mes pièces justificatives, il n'a que mon RIB, pas de justificatif de domicile, de fiche de paie etc... Je n'ai même pas un échéancier prévisionnel ou un taux, rien que sa parole sur un montant.

Mais il s'est aussi contredit au téléphone en me disant que n'ayant rien signé, je n'étais pas engagé.

Je ne sais que croire ...

De plus il ne m'a pas remis un exemplaire du bon de commande signé, il ne m'a envoyé qu'une copie non signée par mail et a conservé les deux exemplaires papiers. Est-ce normal ?